

Consultation publique pour l'élaboration du 4^e plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Mise en contexte | 3 |
| Préambule | 5 |
| Définitions | 5 |
| Une structure territoriale unique au Québec | 6 |
| Quelques faits saillants de la région de Laval | 7 |
| La pauvreté à Laval | 8 |
| Politique régionale de développement social (PRDS) | 10 |
| Lutte contre la pauvreté et l'exclusion à Laval | 11 |
| Alliance pour la solidarité | 11 |
| Cadre d'intervention municipale dans les secteurs dévitalisés et défavorisés par une démarche de revitalisation urbaine intégrée | 13 |
| Comité COVID | 14 |
| Des enjeux préoccupants | 16 |
| Revenu et emploi | 16 |
| Éducation, famille et personnes âgées | 17 |
| Besoins essentiels | 19 |
| Santé et services sociaux | 21 |
| Proximité et inclusion sociale | 23 |
| Demandeurs d'asile | 24 |
| Violence urbaine | 24 |
| Participation sociale et inclusion | 25 |
| Changement climatique et transition énergétique | 26 |
| Premières Nations et Inuits | 27 |
| Faits saillants | 28 |
| Recommandations | 31 |
| Conclusion | 32 |
| Références | 33 |

Mise en contexte

La Ville de Laval soumet ce mémoire au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) dans le cadre de sa consultation publique pour l'élaboration du quatrième plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ensemble vers le 4^e plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En effet, la Ville de Laval, à titre de mandataire et gestionnaire de l'Alliance pour la solidarité de la région de Laval 2018-2023 et du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), est directement interpellée par cette consultation qui vise à circonscrire les enjeux prioritaires du prochain plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en s'appuyant sur une approche territoriale. La Ville de Laval salue cette initiative qui permet d'identifier les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale vécues actuellement au Québec, pour ainsi définir les futurs engagements et les actions qui favoriseront l'amélioration des conditions de vie des personnes et des communautés en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, notamment au sein de la population lavalloise.

Rappelons qu'à la suite de l'abolition par le gouvernement du Québec des Conférences régionales des élus (CRÉ) et des Centres locaux de développement (CLD), la Ville de Laval a internalisé des activités de la CRÉ et du CLD de Laval, dont elle assure la cohérence des actions conséquentes. Cette conjoncture a incité plusieurs organisations et institutions du développement social à repenser leurs pratiques et a accentué leur volonté de se doter d'une vision partagée du développement social sur le territoire lavallois. La Municipalité a d'ailleurs amorcé dès 2015, avec le Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) de Laval, une démarche d'élaboration d'une Politique régionale de développement social (PRDS). Cette collaboration a permis de réunir les forces vives du développement social à Laval, afin de déterminer des orientations régionales communes, des priorités d'intervention conjointes et des actions harmonisées et complémentaires. La participation citoyenne et celle des partenaires communautaires sont également au cœur de cette démarche.

À titre de mandataire de l'Alliance, Laval tient à réitérer qu'elle et ses partenaires interviennent en cohérence et en complémentarité avec les buts de cette stratégie d'intervention gouvernementale, selon ces objectifs, plus précisément :

1. Promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard.
2. Améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.
3. Réduire les inégalités qui peuvent nuire à la cohésion sociale.
4. Favoriser la participation des personnes et des familles en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société.
5. Développer et renforcer le sentiment de solidarité dans l'ensemble de la société québécoise afin de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dans ce contexte, la Ville de Laval est un acteur incontournable de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur son territoire, et elle a la volonté d'alimenter les réflexions du MESS selon ces visées :

- Cerner les enjeux prioritaires à partir d'une vision territoriale;
- Connaître les réalités vécues par les acteurs terrain;
- Être informée des exemples, actuels et pour le futur, de pratiques probantes, innovantes et structurantes;
- Apprécier la collaboration et la concertation des partenaires du milieu qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ainsi, en appui aux grandes orientations de l'Alliance, les autorités municipales lavalloises réaffirment, en présentant ce mémoire, la pertinence des orientations et des buts énoncés par le MESS dans sa proposition de renouveler le plan d'action gouvernemental en matière de solidarité et d'inclusion sociale.

Soulignons, de plus, qu'il est essentiel que le MESS soit informé et ait accès à une connaissance actualisée des réalités lavalloises et qu'il soit ainsi saisi de l'évolution d'enjeux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire. De plus, il est souhaité de poursuivre cette collaboration entre le MESS au niveau provincial et la Ville de Laval en tant que gouvernement de proximité, afin d'accroître la pertinence, d'influencer la création de leviers ainsi que de bonifier nos actions complémentaires en réponse aux préoccupations des personnes qui vivent à Laval.

Pour ce faire, la Municipalité est également à l'écoute des besoins et sensibles à la lecture des enjeux sociaux des organisations lavalloises, des partenaires incontournables qui sont bien enracinées dans leur milieu. Cette posture de collaboration intersectorielle et multiréseau développée au cours des dernières années permet aux diverses organisations de la région d'agir collectivement, de contribuer et d'influencer l'écosystème du développement social en réponse aux défis généraux et spécifiques en la matière.

Préambule

Définitions

Afin de bâtir le plan d'action de l'Alliance pour la solidarité et de guider la Ville de Laval dans ses actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les définitions suivantes sont mises de l'avant.

Définition de la pauvreté incluse dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

« La condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société¹. »

Définition de l'exclusion sociale :

« Le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels, culturels, souvent interdépendants et cumulatifs, qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société². »

Voici les orientations énoncées dans la Loi encadrant la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du MESS :

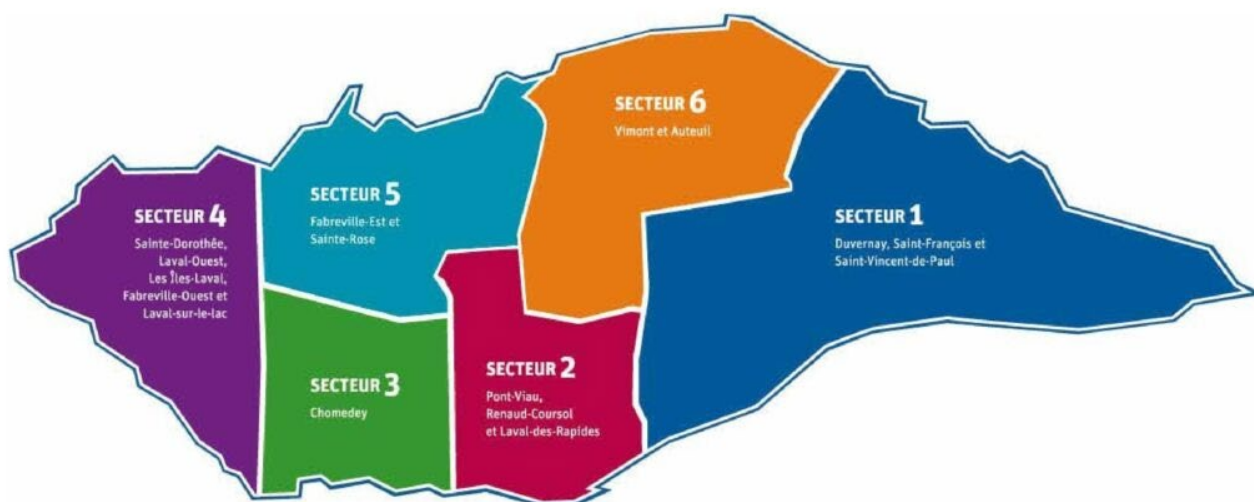
1. Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du plein potentiel des personnes.
2. Renforcer le filet de sécurité sociale et économique.
3. Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail.
4. Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société.
5. Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.

À ce titre, la Ville de Laval planifie ses interventions en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale en se basant notamment sur l'Indice de défavorisation matérielle et sociale Pampalon développé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et de l'indicateur du revenu viable, développé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Soulignons d'ailleurs que le nouvel Indice de défavorisation multiple et multidimensionnelle du Québec développé par l'INSPQ, qui fera office d'indice de défavorisation québécois de deuxième génération, permettra une mesure plus conforme à la réalité de la répartition spatiale des inégalités sociales et matérielles sur le territoire de Laval en intégrant notamment la dimension environnementale³.

Une structure territoriale unique au Québec

Afin de bien placer les jalons du présent mémoire, rappelons d'abord que la région administrative de Laval se confond avec la MRC et la Ville de Laval, un cas unique au Québec. On y retrouve un seul Centre intégré de santé et de services sociaux, le CISSS de Laval, un Centre de services scolaire francophone, le Centre de services scolaire de Laval, et une Commission scolaire anglophone, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Ces particularités lui confèrent une grande force de concertation régionale, d'autant plus que Laval est riche de nombreux organismes communautaires, d'entreprises d'économie sociale et d'une variété de tables de concertation locale et régionale qui animent le développement social.

La Ville de Laval a été créée en 1965, à partir du regroupement des 14 anciennes municipalités de l'île Jésus. Pour permettre d'assurer un contact entre l'administration municipale et les populations locales, la ville a été divisée en 6 secteurs d'aménagement dans lesquels Laval soutient l'action des quelque 445 organismes communautaires œuvrant dans de nombreux domaines de sa vie sociale (culture, sport, loisir, développement social, etc.).



Source : Quartiers et secteurs de Laval (gifex.com)

Il existe d'ailleurs une forte mobilisation sociale et communautaire au sein des secteurs d'aménagements, notamment grâce aux actions mises de l'avant par les 6 instances de concertations locales ainsi que par les concertations régionales, ces instances représentant les forces vives du milieu. Ainsi, près de 445 organismes communautaires interviennent sur le territoire de Laval, et 165 d'entre eux œuvrent de façon plus précise en développement social.

Quelques faits saillants de la région de Laval

Laval est la 3^e plus grande ville de la province et l'une des régions du Québec où la croissance démographique est la plus élevée, passant d'une population de 422 990 personnes en 2016 à 438 365 personnes en 2021. La tranche d'âge de 15 à 64 ans constitue 64,2 % de l'ensemble de la population, et les 65 ans et plus représentent 18,7 % de la population. De plus, en 2021, on recensait plus de 135 000 personnes ayant le statut d'immigrant à Laval (dont plus de 16 000 personnes immigrantes récentes), ce qui représente 31,5 % de la population lavalloise. Sur ces 135 000 personnes immigrantes, 22 % ont le statut de réfugié et 26 % sont parrainées par la famille. Laval est donc la 2^e ville d'accueil de la population immigrante au Québec, derrière Montréal (576 120 personnes immigrantes) et bien au-devant de Longueuil (53 070 personnes immigrantes). Soulignons également que les proportions de personnes de première génération (33,5 %) et de deuxième génération (23,7 %) montrent que maintenant près de 3 Lavallois sur 5 sont issus de l'immigration.

La région de Laval comptait 120 530 familles en 2021, dont 82,8 % étaient des familles comptant un couple et 17,2 % des familles monoparentales⁴. Les familles monoparentales qui ont à leur tête un parent de sexe féminin sont presque 4 fois plus nombreuses que celles ayant un parent de sexe masculin (13,4 % et 3,8 %, respectivement). (*Ibid.*) À Laval, entre 2016 et 2021, on remarque que la taille des familles dans les ménages a diminué pour les familles de 3 et 4 personnes, tandis que celle des familles de 5 personnes ou plus a connu une hausse de plus de 7 %. (*Ibid.*) Les enfants constituent 33,5 % des personnes dans les familles totales, cette dernière proportion est plus élevée à Laval que dans l'ensemble du Québec (27,6 %).

Les personnes vivant seules à Laval représentent une proportion plus faible comparativement à celle de l'ensemble du Québec (11,0 % et 15,9 %, respectivement). Bien que nous n'ayons pas accès aux données récentes pour expliquer cette tendance, nous pouvons nous baser sur celles du recensement de 2016 où nous constatons que « [près du quart \(24,3 %\) des aînés lavallois vivent seuls alors que près du tiers des aînés de l'ensemble du Québec \(30,1 %\) sont dans cette situation. L'immigration est l'un des facteurs explicatifs de cet écart. Comparativement aux non-immigrants, les personnes immigrantes sont proportionnellement moins nombreuses à vivre seules. Plus du tiers des aînés lavallois \(35,1 %\) ont un statut d'immigrant. À noter que la proportion d'immigrants est de loin supérieure à Laval que dans l'ensemble du Québec \(15,1 %\) ⁵. »](#)

À Laval, les personnes âgées de 65 ans et plus ont connu la plus importante évolution depuis 2016, avec un accroissement de leur nombre de 12,8 %⁶. Aussi, plus l'âge avance, plus la part des femmes dans la population lavalloise augmente. (*Ibid.*)

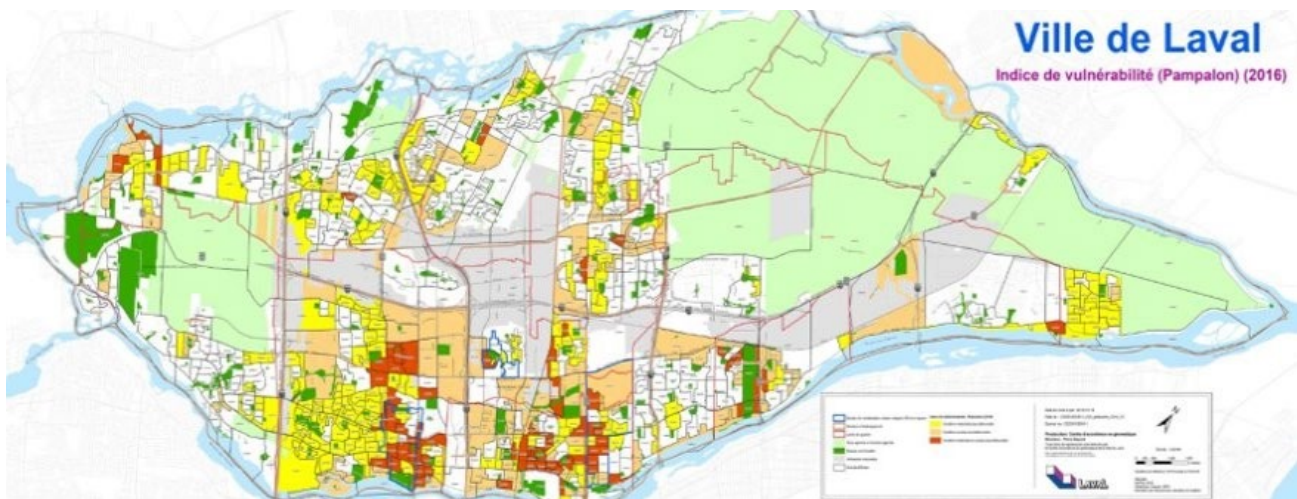
En 2020, le revenu annuel médian de la population lavalloise de 15 ans ou plus s'élevait à 36 000 \$ après l'impôt retenu à la source, soit un écart de 400 \$ inférieur à celui de l'ensemble du Québec⁷. Soulignons cependant que ce revenu total médian des ménages qui est près de la moyenne québécoise fait en sorte que la prospérité économique de la région prise dans l'ensemble québécois occulte l'existence, à Laval, de secteurs urbains fortement fragilisés par de hauts taux de défavorisation. La population lavalloise étant répartie dans plusieurs quartiers très distincts par leurs composantes sociodémographiques et socioéconomiques commande la mise à jour régulière de portraits populationnels à l'échelle des quartiers. Ces derniers sont nécessaires à la compréhension des enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale sur le territoire et servent d'outils de planification pour guider nos interventions.

Enfin, bien que Laval soit entièrement urbanisée⁸, elle est également l'une des rares villes québécoises où la vie urbaine côtoie de près une zone agricole permanente, qui occupe 30 % de son territoire⁹.

La pauvreté à Laval

Laval est donc une ville socioéconomiquement hétérogène. On y trouve à cet égard des inégalités entre ses quartiers et à l'intérieur même de ceux-ci. Le concept de défavorisation se décline en deux formes, l'une matérielle et l'autre sociale. Il s'agit d'une acception de la pauvreté qui est complexe et multidimensionnelle faisant référence non seulement à la faiblesse du revenu, mais également à l'ensemble des facteurs pouvant y conduire. L'indice de défavorisation matérielle et sociale de Pampalon et Raymond (Pampalon et Raymond, 2000) permet de rendre compte de la variation de cette défavorisation sur le territoire lavallois¹⁰.

Une réalité lavalloise : une pauvreté enclavée à l'intérieur de quartiers plus aisés et une concentration de la pauvreté au centre sud du territoire.



Sur l'ensemble du territoire, des secteurs bien nantis côtoient des secteurs plus défavorisés. On trouve ainsi des secteurs vulnérables enclavés dans des quartiers plus aisés, comme Laval-Ouest et certaines zones de l'est de l'île¹¹. Bien que la pauvreté soit présente un peu partout à Laval, 37 505 personnes vivent sous la mesure de faible revenu (MFR-50) après impôt¹², et elles résident principalement dans les quartiers centraux au sud de Laval : Chomedey, Laval-des-Rapides et Pont-Viau. À ce titre, le quartier de Chomedey se distingue à plusieurs égards : il comprend à lui seul le cinquième de la population lavalloise et combine les plus forts taux de défavorisation.

Cependant, bien qu'entre 2015 et 2020 on ait constaté une diminution de la proportion des Lavallois vivant sous la MFR-50 après impôt (-2,6 %), on a également observé qu'en matière de proportion, Laval (32,3 %) a bénéficié de plus de prestations et soutien du revenu gouvernemental dans le cadre de la pandémie de COVID-19 que l'ensemble du Québec (28,5 %)¹³. À cet égard, « ces prestations ont représenté une part importante des revenus des ménages en 2020 et ont contribué à la hausse observée quant au revenu médian après impôt depuis le dernier recensement¹⁴. » Entre 2015 et 2020, le revenu annuel médian après impôt de la population lavalloise de 15 ans ou plus a augmenté de près de 6 000 \$, soit une augmentation de plus de 19 %¹⁵. Ainsi, « ces données ont démontré que les prestations liées à la COVID-19 avaient eu un effet notable sur la prévention d'une hausse du taux de pauvreté en 2020¹⁶. »

Également, bien que le seuil de la MFR-50 soit disponible pour l'ensemble des régions du Québec, la Mesure du panier de consommation (MPC) est utilisée comme seuil de référence pour « suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base¹⁷. » Mais cette mesure sous-estime également la situation de la pauvreté dans la mesure où « le taux de couverture des prestations selon la MPC assure à peine un peu plus de la moitié des besoins de base [...] et donc, disposer d'un revenu légèrement au-dessus du seuil de la MPC n'est pas équivalent à une sortie de la pauvreté¹⁸. »

« Au premier chef, les actions de prévention doivent donc porter sur l'amélioration du revenu. Disposer d'un revenu permettant une couverture suffisante des besoins de base est aussi un levier important pour prévenir de nombreux problèmes individuels et sociaux. Un tel revenu reste également un incontournable de la prévention de la pauvreté pour les générations futures. » (Ibid.)

Ainsi, l'indicateur du revenu viable développé par l'Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS) « permet de décrire un niveau de vie un peu plus élevé qui peut être comparé conjoncturellement au seuil de la Mesure de faible revenu à 60 % du revenu médian (MFR-60), utilisée au Québec pour les comparaisons internationales. »¹⁹ À ce titre, pour la région de Laval, le revenu viable varie de 31 480 \$ pour une personne seule à 54 100 \$ pour une famille monoparentale avec 2 enfants et à 73 350 \$ pour un couple avec 2 enfants²⁰. Ainsi, dans la mesure où nous envisageons le seuil du revenu viable comme indicateur pour une sortie de la pauvreté à Laval, nos actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doivent rejoindre une population plus importante, bien qu'une attention plus forte demeure auprès du 9 % de la population vivant sous le seuil du faible revenu²¹. Il est important de souligner par ailleurs que cette population n'est pas homogène et qu'une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) permet de constater notamment que les nouveaux arrivants, les minorités visibles, les communautés noires, la communauté 2SLGBTQIA+, les personnes âgées, les familles à faible revenu, dont les familles monoparentales et les personnes seules, sont les plus susceptibles d'être en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être. De plus, les femmes y sont surreprésentées.

Ainsi, cette inégalité économique et cette injustice spatiale sont également présentes à Laval, où, au sein des quartiers défavorisés et dévitalisés, on dénote ces particularités :

- Une surreprésentation de locataires avec un parc de logement désuet dont **36 % des ménages locataires consacrent 30 %** ou plus de leur revenu au loyer;
- Une grande proportion de personnes âgées vivant seules;
- 1 personne sur 5 vit sous le seuil du faible revenu, soit 2 fois plus qu'à Laval dans son ensemble;
- Une proportion importante des familles monoparentales où les mères sont les cheffes de famille et en situation de pauvreté.

« À cet égard, le quartier de Chomedey est le plus cosmopolite, puisque près du tiers de la population immigrante de Laval y réside. À l'échelle de ce quartier, c'est 43 % de la population qui est immigrante. Les plus fortes proportions d'immigrants récents (au pays depuis moins de 5 ans) sont observées également à Chomedey, à Laval-des-Rapides et à Pont-Viau. Pour ces derniers, l'accès à l'emploi est difficile et les conditions de travail, souvent précaires, comme en témoignent un haut taux de chômage ainsi que des revenus nettement plus faibles, et ce, malgré un niveau de scolarité élevé. D'autres facteurs peuvent aussi contribuer à la précarité, tels qu'un réseau social peu établi, la barrière linguistique ou la discrimination systémique. Dans les quartiers centraux au sud de Laval, de nombreux ménages sont confrontés à des conditions de vie difficiles²². »

Politique régionale de développement social (PRDS)

La Politique régionale de développement social (PRDS), une approche novatrice initiée en 2016 sous le leadership de la Ville de Laval et du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, a favorisé une forte adhésion suscitant la participation d'un nombre important d'acteurs du développement social de citoyennes et de citoyens lavallois. Elle a grandement contribué à transformer les différents systèmes, qui s'appuyaient antérieurement sur des approches favorisant une prévalence centralisatrice portée par une logique descendante, vers des systèmes privilégiant le développement d'approches s'appuyant davantage sur la concertation et la collaboration de toutes les parties prenantes du développement social à Laval.

Ainsi, en réponse aux divers changements politiques et aux enjeux sociaux, Laval s'est dotée de cette politique en 2017, une première québécoise. La PRDS et ses acteurs sont donc animés par des approches intersectorielles et multiréseaux avec l'ambition de générer, à partir d'une vision partagée, des actions précises et collectives visant l'amélioration de la qualité de vie pour toutes les personnes qui vivent sur le territoire lavallois. Ces transformations souhaitées, qui sont portées conjointement par un ensemble d'acteurs du développement social et qui s'appuient sur la co-construction, visent ainsi à favoriser les arrimages entre les acteurs à l'aide d'un modèle de gouvernance qui se veut inclusif, partagé et démocratique.

Soulignons également que le dernier plan d'action de l'Alliance pour la solidarité a été élaboré dans le cadre de la gouvernance de la PRDS et en adéquation avec sa vision, ses valeurs et ses six grandes orientations régionales.

La vision collective générée par la PRDS illustre un futur idéal que l'on souhaite atteindre. C'est de cette vision partagée que découlent les valeurs, les principes, les grandes orientations et les objectifs de cette politique. Ses valeurs et ses principes phares sont : Accessibilité universelle, Créativité et innovation, Développement durable, Équité, Inclusion et intégration, Pouvoir d'agir et Solidarité.

Cette politique est également portée par six grandes orientations auxquelles y sont rattachés des objectifs :

1. Favoriser le développement de quartiers à échelle humaine contribuant au mieux-être des personnes;
2. Reconnaître et développer la capacité d'agir des personnes;
3. Soutenir l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être;
4. Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable;
5. Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être des personnes;
6. S'assurer de l'adaptation et de la cohérence entre les politiques publiques et la PRDS.

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion à Laval

Pour répondre aux différents enjeux dans un contexte d'hétérogénéité et afin de favoriser l'offre de services de proximité, Laval vise une intervention à l'échelle des quartiers.

Plusieurs démarches municipales ont été réalisées afin de répondre aux enjeux liés au développement social

Alliance pour la solidarité

Comme inscrit dans le *Guide de mise en œuvre des Alliances pour la solidarité*, le MTESS mandatait en 2018 les comités régionaux de sélection du FARR pour la désignation du mandataire régional responsable de la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité de Laval et de la gestion du FQIS. Le comité de sélection FARR de la région de Laval a ainsi désigné la Ville de Laval comme mandataire agissant à titre de table régionale de lutte contre la pauvreté pour la région de Laval et de fiduciaire du FQIS afin que le plan de travail de l'Alliance pour la solidarité de Laval puisse s'appuyer sur l'ensemble des travaux de la PRDS dans une optique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette collaboration a permis de réunir les forces vives du développement social à Laval, afin de déterminer des orientations régionales communes, des priorités d'intervention conjointes et de favoriser des actions harmonisées. La participation citoyenne et celle des partenaires communautaires sont au cœur de cette démarche. La proposition du plan de travail de l'Alliance pour la solidarité de Laval a été élaborée en collaboration avec les membres du comité de pilotage de la PRDS et est également inspirée des recommandations issues du Mémoire produit par la Ville de Laval et remis au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en janvier 2016 dans le cadre de la consultation publique Solidarité et Inclusion sociale, vers un troisième plan d'action gouvernemental²³. Les priorités d'action régionales retenues font également écho aux indicateurs de mesure d'exclusion sociale proposés par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE).

Dans le contexte où les besoins en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion à Laval sont importants, il a été nécessaire de bonifier les sommes reçues dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité signée en 2018. En effet, dans le cadre de l'exercice du MTESS sur la répartition du FQIS dans les diverses régions du Québec, la région de Laval a bénéficié d'un montant de 2,5 M\$, une somme bien insuffisante pour permettre de répondre aux besoins de la population de Laval dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ainsi, la Ville de Laval a conclu une Entente sectorielle en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale 2019-2024, signée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et elle-même, bonifiant ainsi les sommes du FQIS d'un montant supplémentaire de plus de 2 M\$. Cette initiative témoigne également de la volonté des signataires de l'entente de simplifier les processus lors des dépôts de projets au bénéfice des organismes et d'arrimer les initiatives en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire de Laval au plan de travail de l'Alliance pour la solidarité. De plus, la reddition de compte demandée à la Municipalité par le MESS pourrait être allégée dans la mesure où la Ville de Laval est un gouvernement de proximité et exerce un rôle de bailleur de fonds délégué dans le cadre de cette entente.

C'est dans cette optique qu'un comité régional transitoire a été mis en place, cumulant certains des mandats administratifs et stratégiques de différentes ententes régionales sectorielles. De plus, afin d'appuyer ce comité

régional transitoire, un comité sectoriel en matière de pauvreté et d'exclusion sociale a été mis en place. Ce comité a comme mandat de coordonner la mise en œuvre du plan de travail de l'Alliance et de conseiller le comité régional afin de développer des initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale selon les priorités d'actions identifiées par la région.

Les priorités d'actions régionales de Laval intégrées au plan de travail sont :

- Sécurité alimentaire;
- Logement;
- Santé;
- Travail et emploi;
- Éducation;
- Réseaux (briser l'isolement).

Comme mentionné précédemment, les priorités d'actions s'appuient sur les indicateurs d'exclusion sociale et sur les objectifs de la Politique régionale de développement social (PRDS). La prise en compte des enjeux relatifs aux femmes et aux hommes ainsi qu'aux personnes handicapées prescrite par le MTESS dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de l'Alliance pour la solidarité a été bonifiée par les partenaires de l'Alliance pour la solidarité de la région de Laval par la prise en compte de l'analyse intersectionnelle différenciée selon les sexes (ADS+) et par l'accessibilité universelle, ce qui a permis de réduire et d'éviter la création de nouvelles inégalités lors de la mise en œuvre du plan d'action régional.

À ce titre, avec le soutien du comité sectoriel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, une démarche d'accompagnement offert par l'organisation Dynamo a été déployée afin de soutenir l'ensemble des promoteurs de projets de l'Alliance pour la solidarité de Laval. Ce soutien visait à favoriser l'intégration des pratiques participatives de mise en valeur de l'expertise vécue par les personnes en situation de vulnérabilité, les pratiques AVEC, dans les processus d'évaluation participative ainsi que dans l'intégration de l'ADS+ et de l'accessibilité universelle. À cet effet, plusieurs ateliers et formations ainsi que des rencontres d'encadrement ont été offerts aux promoteurs. Soulignons que le Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL) et la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) se sont joints à la démarche d'accompagnement de l'Alliance afin de faire bénéficier les promoteurs de leur expertise dans l'intégration de l'accessibilité universelle et de l'ADS+. De plus, pour favoriser l'actualisation des apprentissages réalisés à l'intérieur de ces démarches d'accompagnement, un appel de projets spécifique aux pratiques inclusives a été lancé à l'hiver 2023 afin de permettre la mise en œuvre d'actions ciblées favorisant la pleine participation des personnes en situation de vulnérabilité dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces diverses démarches ont permis d'adapter les initiatives en cours afin de les rendre plus inclusives. Par exemple, plusieurs organisations ont tiré parti du Répertoire de guides et outils pratiques pour favoriser l'accessibilité universelle à Laval développé par le ROPPHL afin d'adapter certaines de leurs pratiques. L'ajout de bacs surélevés dans un jardin collectif, la construction d'une rampe d'accès et d'un nouveau local pour jeunes adultes, la création d'une bibliothèque multiculturelle dans une Maison de la famille, la métamorphose et un plus large déploiement d'un service de courrier confidentiel dans les écoles primaires afin de refléter la pluralité des genres et la diversité culturelle sont quelques retombées concrètes issues de cette démarche d'accompagnement.

Mise en œuvre des activités prévues au plan de travail

Dans le cadre de l'Entente sectorielle en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2019-2024, une trentaine d'initiatives ont été mises en œuvre grâce à trois appels de projets (2019-2021-2023). Les demandes admissibles ont été analysées par un comité d'analyse formé de représentants issus du comité

régional transitoire qui a ensuite émis ses recommandations au comité régional. Ce dernier émet ses recommandations aux instances concernées de la Ville de Laval à des fins d'adoption. Soulignons que les appels de projets de 2021 et de 2023 ont été réfléchis par le comité sectoriel en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale afin de cibler des enjeux régionaux en cette matière qui n'avaient pas été abordés ou qui n'avaient été investis que de façon partielle dans le premier appel de projets lancé en 2019. De plus, il a été recommandé par le comité sectoriel de développer une dizaine de projets ciblés avec certains groupes expertisés du territoire dans une perspective de bonification de la mise en œuvre du plan de travail. Pour ce faire, le comité a notamment utilisé une cartographie dynamique des initiatives soutenues ainsi que des fiches synthèses thématiques par priorités d'actions.

En somme, une quarantaine de projets en lutte à la pauvreté ont été soutenus par l'Entente sectorielle en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2019-2024. Les travaux de l'Alliance pour la solidarité de Laval 2018-2023 ont privilégié des initiatives issues d'une vision concertée et intégrée des besoins des personnes et des communautés pour l'ensemble des zones de dévitalisation du territoire. Les secteurs ayant une défavorisation plus marquée à Laval ont été largement investis, notamment Chomedey, Pont-Viau et Laval-des-Rapides. Les territoires de l'est de Laval, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul ont également été rejoints.

Quelques exemples de projets

Projet Confidences à un dauphin – virage numérique

Porté par la Maison des enfants le Dauphin, le projet vise à soutenir le virage numérique et le recrutement de bénévoles du projet Confidences à un dauphin afin d'offrir un service de courrier confidentiel dans six nouvelles écoles primaires de Laval. De façon préventive, l'activité permet d'identifier des situations préoccupantes et de réunir les intervenants du milieu autour de ces enfants dont la sécurité et le développement sont compromis. Avec ce virage, 2 605 enfants auront eu accès au service.

Projet de L'Itinéraire à Laval

Grâce à un partenariat avec l'organisme L'Itinéraire et le Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROIIL), le projet de pré-employabilité vise les personnes en situation d'itinérance à participer à la rédaction et à la vente du journal *L'Itinéraire* sur le territoire de Laval. Par son déploiement, il a également favorisé la création d'un Café de rue servant de halte chaleur afin d'offrir un lieu de répit aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être.

Cultures urbaines et solidaires

Le projet permet d'optimiser les exploitations agricoles rurales et urbaines communautaires par la mise en commun des ressources humaines et matérielles de deux organismes. Les récoltes conséquentes sont distribuées gratuitement à une vingtaine d'organismes et projets œuvrant directement auprès de Lavallois en situation d'insécurité alimentaire. Depuis 3 ans, ce sont plus 32 tonnes de légumes biologiques qui ont voyagé des champs vers les organismes communautaires, pour se rendre aux assiettes de milliers de personnes lavalloises en situation d'insécurité alimentaire.

Cadre d'intervention municipale dans les secteurs dévitalisés et défavorisés par une démarche de revitalisation urbaine intégrée

À la suite de plusieurs années de mise en œuvre de trois démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) déployées en particulier dans les secteurs de Pont-Viau, Place St-Martin et de Chomedey, la Ville de Laval s'est dotée d'un premier cadre d'intervention municipale dans les secteurs dévitalisés et défavorisés par une démarche de revitalisation urbaine intégrée. Cette stratégie innovante, une première au Québec, vise à la fois à contribuer au développement urbain de quartier à échelle humaine et à lutter contre la pauvreté et l'exclusion

sociale. Suivant les enlignements établis par le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) qui répondent aux enjeux de concertation intersectorielle et multiréseaux mis de l'avant lors de l'élaboration de la PRDS, ce cadre vise à orienter les actions municipales et permet la revitalisation des quartiers aux prises avec des défis urbains et socioéconomiques²⁴.

Ainsi, afin de s'adapter aux nouvelles gouvernances de concertation locale qui se dessinent dans les six secteurs d'aménagement, mais également pour s'assurer d'une meilleure cohérence des actions par l'utilisation efficiente des ressources, la Ville souhaite développer davantage d'initiatives structurantes et concertées selon une démarche de RUI sur l'ensemble du territoire de Laval.

Cette stratégie vise à répondre de manière intégrée aux besoins des personnes et des communautés plus vulnérables à l'échelle des six secteurs d'aménagement sur le territoire de Laval et à cerner des enjeux et des besoins en concertation avec les parties prenantes, pour ainsi développer des projets s'inscrivant dans une démarche de revitalisation urbaine intégrée. Dans cet esprit, il est important de garder la perspective multi-échelle. Ainsi, les actions planifiées dans le cadre d'une approche de RUI doivent être réfléchies selon les impacts qu'elles peuvent produire localement sur des secteurs adjacents et sur l'ensemble du territoire. Effectivement, le modèle des démarches de RUI prend en compte des composantes telles que le cadre bâti et l'aménagement, dont l'habitation et la réhabilitation des infrastructures ou encore le développement de nouvelles infrastructures, qui peuvent être des leviers importants dans l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population lavalloise.

En complément aux actions municipales, l'étude d'impact santé (EIS) est également un outil intéressant qui permet de guider les actions de la Municipalité. En effet, puisqu'une EIS permet « d'évaluer de façon prospective les effets potentiels d'une politique, d'un programme ou d'un projet sur la santé d'une population²⁵ », les recommandations émises par celles-ci permettent d'agir sur les déterminants de la santé et de prévenir des inégalités. Les EIS, tout comme les diverses planifications de la Municipalité et les plans d'action des concertations locales, peuvent être des outils complémentaires pertinents à la coordination des interventions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre d'une démarche de revitalisation urbaine intégrée.

Comité COVID

Dans le cadre de la pandémie liée à la COVID-19, plusieurs organismes communautaires lavallois, qui desservent des populations défavorisées et vulnérables, n'étaient pas en mesure de répondre aux besoins accrus de celles-ci dans un contexte où les problématiques étaient amplifiées, ce qui a créé entre autres davantage d'isolement, d'insécurité alimentaire, de perte de revenu, d'anxiété, de violence conjugale, etc. En effet, puisque les organismes communautaires furent confrontés à divers enjeux : suspension ou fermeture des services communautaires suivant les consignes des autorités publiques en vigueur générant des trous de service; organismes confrontés à des besoins financiers supplémentaires en raison de l'augmentation des demandes des personnes qui étaient ou qui se sont retrouvées en situation de plus grande vulnérabilité. Soulignons du même coup l'émergence d'une pénurie de bénévoles puisqu'une majorité d'entre eux sont âgés et étaient contraints de rester à la maison. De plus, les organisations ont dû engager des sommes importantes afin d'adapter leurs locaux en réponse aux exigences de la santé publique.

Face à cette crise sans précédent et considérant une longue période anticipée de déploiement de mesures visant à prévenir les effets négatifs de la pandémie, il s'est avéré nécessaire d'identifier rapidement des solutions concertées à l'échelle régionale visant à soutenir les organismes communautaires sur le territoire lavallois. Un comité de coordination régional a donc été créé afin d'identifier des stratégies régionales et locales ainsi que des moyens visant à répondre aux besoins financiers et humains causés par la pandémie. Initiée par le CISSS de Laval et la Ville de Laval, dès le début de la pandémie, ce comité de coordination régionale, composé de représentants du Centre de bénévolat et Moisson Laval, de Centraide du Grand-Montréal, de la

Fondation du Grand-Montréal, des Fondations philanthropiques du Canada, du Centre de services scolaire de Laval, du Centre de référence du Grand-Montréal, de la Corporation de développement communautaire de Laval, de la Croix-Rouge, du CISSS de Laval et de la Ville de Laval, a coordonné consécutivement trois plans d'actions concertées. Le comité s'assurait de l'arrimage des investissements et des actions des différents partenaires impliqués, dont l'objectif était de favoriser une cohérence, une efficacité et une complémentarité plus fortes des interventions sur le territoire. Il assurait également la liaison entre différents comités de travail qui mettaient en place des stratégies dans le but de maintenir un filet social indispensable auprès des personnes en situation de vulnérabilité de la région dans un contexte de pandémie.

La Ville de Laval a notamment investi plus de 2 M\$ dans les différents plans d'action coordonnés par ce comité. Cela a ainsi permis de soutenir la sécurité alimentaire, de restreindre la fracture numérique (notamment, chez les personnes âgées), de soutenir les personnes en situation d'itinérance, d'agir contre la violence conjugale et de favoriser l'accès aux services d'hébergement et de soutien auprès des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants, de favoriser une bonne santé mentale (auprès des jeunes et des familles, par exemple), en plus de soutenir les organismes communautaires dans l'aménagement et le nettoyage de leurs locaux. Soulignons qu'en réponse aux enjeux extraordinaires soulevés par cette crise, l'importance de la concertation, des travaux collaboratifs et des actions liées à la PRDS des dernières années ont rapidement favorisé l'engagement et une forte mobilisation des acteurs du développement social sur le territoire lavallois. Ce constat permet d'ailleurs de faire écho à l'étude du groupe de recherche-action Cité-ID LivingLab Gouvernance de la résilience urbaine de l'ENAP :

« Les territoires dotés d'une infrastructure sociale mature et d'une capacité de leadership de facilitation préexistant à la crise [...] avaient une longueur d'avance. Dans ce cas, les [plans d'actions concertés] ont permis d'intensifier leur collaboration et d'activer plus rapidement une réponse collective à la crise sanitaire²⁶. »

Ces observations portent à croire que les approches intersectorielles et multiréseaux mises de l'avant dans la région de Laval depuis plusieurs années ont favorisé la résilience des communautés en augmentant leur capital social « à la fois au niveau individuel, c'est-à-dire les relations de l'individu et les ressources que l'individu en tire, ou collectif, c'est-à-dire les caractéristiques qui forment l'organisation sociale et les bénéfices collectifs qui en découlent²⁷. » Dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en complément aux actions des deux paliers gouvernementaux, il devient alors éminemment pertinent de s'appuyer sur des approches concertées intersectorielles et multiréseaux qui favorisent la connaissance et l'autodétermination des territoires visés et qui prennent en compte l'ADS+ et l'accessibilité universelle.

Des enjeux préoccupants

Ainsi, au sortir de la crise pandémique, des enjeux préoccupants reflétant des besoins exacerbés par la pandémie, l'inflation et la crise du logement impactent négativement la vulnérabilité et l'exclusion d'un plus grand nombre de personnes. À Laval, les problématiques les plus préoccupantes sont les suivantes :

- L'itinérance;
- L'insécurité alimentaire;
- La situation précaire des demandeurs d'asile;
- La violence urbaine;
- Le manque de logements sociaux, communautaires et abordables;
- Le sous-financement des organismes communautaires.

À la lecture de ces constats, il nous apparaît important de bien documenter ces enjeux afin de s'assurer d'y trouver des solutions et de les soutenir. Pour ce faire, chacune de ces problématiques sera explicitée à l'intérieur des cinq grands thèmes priorisés aux fins de la présente consultation.

Revenu et emploi

Bien que le fait d'occuper un emploi ne garantisse pas nécessairement une sortie de la pauvreté, et bien que certaines personnes ne puissent occuper un emploi, l'emploi demeure tout de même le fer de lance pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'autonomie économique²⁸. De ce fait, il est important de mettre en lumière les inégalités d'accès à l'emploi et les inégalités de revenu et d'y apporter des solutions adaptées. Par exemple, en 2021, dans la mesure où le revenu médian de la population lavalloise masculine après impôt était de 38 400 \$, ce qui est plus élevé que celui de la population féminine (34 000 \$)²⁹, il apparaît important de mettre en place des stratégies favorisant une meilleure équité entre les femmes et les hommes et une analyse différenciée et intersectionnelle selon les sexes permettant ainsi d'identifier les populations les plus touchées.

De plus, à Laval, la comparaison de ces données entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes révèle des écarts de participation au marché du travail en faveur des non-immigrants. Par exemple, un écart constant de 2 points de pourcentage dans les taux de chômage persiste entre les personnes immigrantes (8,3 % en 2016) et les personnes non immigrantes (6,3 % en 2016). Chez les immigrants récents (0 à 5 ans), le taux de chômage (17,7 %) est environ 3 fois plus élevé que chez les personnes non immigrantes et 2 fois plus élevé que chez l'ensemble des immigrants. Chez les femmes ayant immigré récemment, on observe un écart de 16 points de pourcentage par rapport au taux de chômage des femmes non immigrantes. « D'autres facteurs peuvent aussi contribuer à la précarité, tels qu'un réseau social peu établi, la barrière linguistique ou la discrimination systémique³⁰. »

Également, à l'instar du Québec, face à la pénurie de main-d'œuvre, la Ville a initié la grande rencontre IMPACT – Main-d'œuvre³¹, en septembre 2022, dans le but de jeter les bases de la toute première stratégie lavalloise sur la main-d'œuvre. Lors de cet événement, les partenaires réunis ont identifié certaines pistes d'action, dont celle d'une meilleure gestion des enjeux relatifs à toutes les diversités, dans une optique de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre. L'importance de l'aménagement urbain et de la mobilité a également été relevée, et les bonnes conditions de travail (passant notamment par de bonnes conditions salariales et de bons avantages sociaux) sont ressorties comme de bonnes pratiques à promouvoir.

Ces pistes de solutions sont aussi intéressantes pour les organismes communautaires qui vivent les mêmes enjeux liés à la main-d'œuvre. De plus, on y constate un déficit de reconnaissance, de sous-financement amplifiant les enjeux de rétention de la main-d'œuvre au sein des organismes communautaires, ce qui s'ajoute à la pénurie importante de main-d'œuvre qualifiée à l'échelle du Québec.

Ainsi, la rémunération traditionnellement faible dans le secteur communautaire et l'augmentation de la charge de travail depuis la pandémie, qui s'ajoutent à la pénurie de main-d'œuvre et l'inflation, occasionnent un roulement beaucoup plus important de personnel au sein des équipes d'intervention. Cette réalité occasionne une perte d'expertise importante, notamment dans les postes d'encadrement, de gestion et d'intervention ayant une incidence directe sur la qualité des services et la pérennité des organismes et des partenariats. Devant tous ces constats, nous devons souligner l'augmentation importante des frais fixes de fonctionnement à laquelle les organisations sont confrontées.

Éducation, famille et personnes âgées

Éducation et formation

Les jeunes constituent une part importante de la population lavalloise. En effet, selon le dernier recensement, un cinquième (20 %) de la population lavalloise est âgé de moins de 18 ans (88 372 personnes), ce qui est légèrement supérieur à l'ensemble du Québec (18,7 %). Soulignons d'ailleurs qu'entre 1996 et 2020, le nombre de jeunes a connu une croissance de 12,8 % sur le territoire lavallois. La diversité ethnoculturelle caractérise la jeunesse lavalloise d'aujourd'hui, alors que la moitié (56,2 %) des enfants du territoire sont issus de l'immigration (première et deuxième générations), alors qu'au Québec, cette proportion est de 29,1 %³².

À l'entrée à la maternelle, plus de 30 % des enfants sont vulnérables dans au moins un domaine de développement, et plusieurs jeunes vivent des situations de décrochage scolaire. De plus, près de 4 jeunes sur 10 (39,3 %) ont été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école ou encore de cyberintimidation; près de 4 élèves du secondaire sur 10 (38,4 %) ont subi au moins une forme de violence psychologique, physique ou sexuelle infligée dans les relations amoureuses, et environ 3 élèves du secondaire sur 10 (30,2 %) présentent un niveau élevé de détresse psychologique, les filles étant plus concernées que les garçons (42,7 % contre 19,2 %³³). Seulement 1 jeune sur 10 présente un niveau de participation significative à l'école³⁴, alors que 10,9 % de la population n'a aucun diplôme³⁵.

Force est d'admettre que la crise pandémique a eu des effets majeurs sur le parcours des jeunes et leur santé psychologique, contribuant notamment à creuser l'écart des inégalités scolaires³⁶.

« Jusqu'à l'an dernier, l'écart de réussite avait grandement diminué entre les élèves des milieux défavorisés et les élèves d'autres milieux, en passant de 16,1 % à 6,2 %. Nous constatons que pour la cohorte 2014-2021, cet écart a fait un bond à 18,4 %. Qu'est-ce qui explique ce nouvel écart? Différentes pistes sont étudiées : les effets de la pandémie sur les différents milieux en contexte d'enseignement à distance, des résultats globalement plus difficiles à interpréter étant donné les ajustements apportés aux apprentissages à prioriser, l'annulation des épreuves ministérielles, etc. Nous pouvons néanmoins souligner que le taux de diplomation et de qualification dans les autres milieux a progressé davantage que celui des milieux défavorisés. Ceci ayant pour effet d'accroître l'écart³⁷. »

Le taux de diplomation en formation professionnelle a également marqué un écart important de 2017 à 2021, alors que « plusieurs élèves qui devaient terminer leur parcours en juin dernier, et ainsi être diplômés, ont dû prolonger leur formation [alors que] d'autres élèves pourraient avoir choisi de se diriger vers le marché du travail plutôt que de terminer leur formation³⁸. » La pandémie a également mis en lumière l'offre de services et d'activités insuffisante pour les jeunes vivants en situation de handicap sur le territoire.

Devant ces constats préoccupants, des mesures déjà mises en place par les partenaires devront être soutenues et bonifiées, tandis que d'autres initiatives devront être élaborées afin de réduire les écarts d'inégalités scolaires sur le territoire de Laval. De plus, des actions qui permettront de favoriser une meilleure santé mentale auprès des jeunes au sortir de la pandémie devront être consolidées afin de pouvoir rejoindre un plus grand nombre de jeunes, et de nouvelles initiatives devront également être créées.

Les aînés et les tout-petits davantage touchés par la pauvreté

Le revenu (individuel médian après impôt) des aînés a augmenté au cours des dernières années, mais il est encore faible (22 933 \$). Au Québec, le revenu des aînés est légèrement plus élevé, soit 23 576 \$. Les personnes âgées de 75 ans ou plus (16,4 %) sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans un ménage à faible revenu que les 65 à 74 ans (13,3 %) et les femmes âgées (17,3 %) sont beaucoup plus à risque de vivre dans un ménage à faible revenu que les hommes du même âge (11,4 %). Alors que 15 % des 65 ans et plus vivent avec de faibles revenus sur le territoire lavallois, cette proportion est plus grande dans certains secteurs de Laval, dont 18 % à Pont-Viau et Laval-des-Rapides et 21 % à Chomedey³⁹.

En 2022, le nombre d'aînés lavallois souffrant d'une incapacité est estimé à près de 38 000 personnes. Environ la moitié des aînés souffrant d'une incapacité disent avoir besoin d'aide pour accomplir certaines tâches de la vie quotidienne, et la moitié de ceux-ci ne recevrait pas tout le soutien nécessaire.

De plus, dans la population québécoise des 65 ans et plus vivant à domicile, la prévalence globale de la maltraitance au cours des 12 derniers mois est estimée à 5,9 %, ce qui signifie qu'en 2022, environ 5 000 aînés lavallois auraient été victimes de maltraitance. La maltraitance psychologique se démarque comme étant le type le plus fréquent, avec une prévalence de 4,6 %. Pour les autres types de maltraitance (physique, matérielle ou sexuelle et négligence physique), celles-ci sont estimées à moins de 1 %⁴⁰. »

Les femmes aînées sont davantage touchées par des troubles de santé mentale. En effet, bien que la proportion ait augmenté de manière importante comparativement à l'enquête de 2008 (17,6 %), et ce, peu importe le sexe, les femmes âgées de 65 ans ou plus (13,6 %) présentent une prévalence plus élevée que celle des hommes du même âge (9,2 %) (*Ibid*).

Auprès des personnes aînées, on observe également plusieurs enjeux d'isolement et d'accès aux services, notamment dû à un accès plus limité de commerces de proximité, de transports et de logements abordables sur le territoire de Laval. Les personnes aînées issues de diverses communautés culturelles ont également l'enjeu de la langue qui peut représenter également une barrière d'accès.

« Par ailleurs, la crise sociosanitaire a mis en lumière un manque flagrant de ressources pour répondre aux difficultés auxquelles les personnes âgées les plus vulnérables sont confrontées. Ces difficultés se sont aggravées dernièrement : isolement, pauvreté, précarité, détresse psychologique, soins de santé non comblés est en hausse, etc⁴¹. »

Les tout-petits et leurs familles

Chez les tout-petits, 13 % des enfants de moins de 6 ans grandissent dans des familles touchées par la pauvreté. Ce taux est d'ailleurs nettement plus élevé à Pont-Viau et Laval-des-Rapides (21 %) et à Chomedey (22 %). (*Ibid.*)

« Dans tous les quartiers, les revenus des familles biparentales surpassent ceux des familles monoparentales. Avec un revenu médian après impôt de moins de 40 000 \$, le quartier de Laval-des-Rapides est celui dont les familles monoparentales avec enfants mineurs ont les revenus les plus faibles. Il est suivi des quartiers de Pont-Viau (40 386 \$), de Laval-Ouest (41 849 \$) et de Chomedey (41 967 \$). Ces trois quartiers sont aussi ceux dont les revenus des familles biparentales ayant des enfants mineurs sont les plus faibles⁴². »

À Laval, une présence importante des jeunes et des familles, principalement dans les quartiers centraux où les conditions de vie sont plus difficiles et les obstacles pour sortir de l'isolement sont plus grands, prescrit l'importance d'intensifier le soutien du développement du plein potentiel des jeunes. Soulignons également que la pandémie a eu des impacts majeurs sur les femmes en exacerbant les enjeux économiques, notamment pour les cheffes de familles monoparentales et plus particulièrement pour les femmes victimes de violence conjugale.

Ces réalités posent des défis certains pour les années à venir, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité des ressources et à l'isolement social⁴³.

Besoins essentiels

Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire touche plus d'un million de personnes au Québec, et d'après les organismes qui œuvrent sur le terrain, les demandes d'aide alimentaire ne font qu'augmenter. Des solutions à court terme existent et parviennent tant bien que mal à apporter de l'aide aux personnes en situation d'insécurité alimentaire, mais selon certains acteurs clés du milieu communautaire, des solutions structurelles et pérennes, qui passent notamment par une bonification substantielle du filet social, sont à mettre en œuvre afin de réduire l'insécurité alimentaire de manière durable et significative⁴⁴.

Au cours de la pandémie, la population de Laval vivant de l'insécurité alimentaire a augmenté, provoquant une forte hausse des demandes de dépannage alimentaire. En effet, le contexte de crise sanitaire a eu des impacts très importants sur les revenus des ménages, notamment par les pertes d'emplois (notamment, dans la restauration et les commerces de détail), mais également sur les stratégies de survie des personnes en situation de pauvreté par la perte de revenu d'appoint, d'un réseau d'entraide, d'un accès aux services de proximité, etc.

Au sortir de cette crise, force est d'admettre que l'inflation exerce une pression importante provoquant une hausse des prix à la consommation sur le panier d'épicerie. Cette hausse touche de façon dramatique les personnes qui ont des revenus plus faibles et accentue ainsi l'insécurité alimentaire, notamment chez les personnes âgées et les jeunes familles. En effet, la sécurité alimentaire va bien au-delà des contraintes financières, particulièrement pour les aînés. Il est ainsi beaucoup plus éloquent de se référer à leur risque de se trouver dans un mauvais état nutritionnel⁴⁵. Les limitations physiques impliquent également un enjeu d'accessibilité géographique pour les aînés lavallois : il est parfois difficile de se rendre à l'épicerie à pied ou en transport en commun. Dans certains quartiers, les commerces d'alimentation sont éloignés des secteurs résidentiels, c'est entre autres le cas dans l'est de Laval. (*Ibid.*) Ces constats sont également vrais pour l'ensemble des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, notamment chez les jeunes, compte tenu de la présence de nombreux déserts et marais alimentaires, là où les taux de défavorisation sont les plus élevés sur le territoire de Laval.

En 2015-2016, la vaste majorité des Québécois de 12 à 17 ans (86,4 %) vit dans un ménage en situation de sécurité alimentaire. Un peu plus de 1 jeune sur 10 (13,6 %) est confronté à l'insécurité alimentaire, qu'elle soit modérée ou sévère. On estime que 11,3 % des Québécois de 12 à 17 ans se trouvent dans des ménages confrontés à l'insécurité alimentaire modérée et que 2,4 % sont dans des ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère. La proportion de jeunes confrontés à l'insécurité alimentaire modérée ou sévère est presque deux fois plus élevée que celle observée chez les Québécois âgés de 18 ans ou plus (6,9 %) ⁴⁶.

Devant une forte croissance de personnes qui ont recours au service de dépannage alimentaire, les dons alimentaires ne suffisent plus à la demande et on constate une baisse importante de l'offre d'aliments frais et sains disponibles dans les banques alimentaires. De plus, le manque de bénévoles et la pénurie de main-d'œuvre se font toujours sentir dans les projets visant à soutenir la sécurité alimentaire.

Face à ces nombreux constats, plusieurs partenaires de Laval se sont mobilisés afin d'explorer des pistes de mutualisations et d'actions structurantes en réponse aux enjeux croissants de l'insécurité alimentaire.

Des initiatives régionales pour lutter contre l'insécurité alimentaire

De plus, bien que la région poursuive ses investissements pour soutenir le dépannage alimentaire, il est important d'agir sur les déterminants de la sécurité alimentaire en soutenant l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité en fonction de leurs besoins. Pour ce faire, à Laval, plusieurs initiatives sont développées et soutenues, notamment en ce qui a trait aux initiatives d'agriculture solidaire, soit des jardins solidaires et collectifs permettant d'accroître l'implication et la participation citoyenne ainsi que les connaissances alimentaires des jardiniers. De plus, l'intégration, à titre de projet pilote, de la Carte proximité fermière et solidaire à Laval comme stratégie alternative alimentaire sera déployée à Laval dès l'été 2023. Cette initiative permettra de bonifier et de diversifier le panier de dons alimentaires des personnes vivant une insécurité alimentaire sévère par l'accès gratuit à des fruits et légumes cultivés à Laval.

À ce titre, Laval travaille actuellement à l'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière dans la foulée de la mise en œuvre du plan d'action de la PRDS ainsi qu'un plan d'action régional en sécurité alimentaire.

Transport

L'aménagement du territoire lavallois se caractérise par de grands axes routiers divisant une vaste superficie ainsi que par la proximité des zones résidentielles côtoyant d'importants secteurs commerciaux, industriels ou agricoles. Laval a été aménagée à l'ère de l'automobile, ce qui fait qu'il est très facile de s'y déplacer en voiture et de stationner celle-ci. En contrepartie, il peut être difficile de se déplacer par d'autres moyens de transport ⁴⁷. L'offre de service de transport en commun n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire lavallois et peut varier en matière d'accessibilité, de rapidité et de régularité.

« La mobilité est la première condition d'accès aux services, aux biens de consommation, à l'éducation, à l'emploi, à la culture, à la santé et aux espaces de loisirs. Une desserte efficace des quartiers les plus pauvres et les plus enclavés permet donc à leurs populations d'avoir accès à tous les services sans être captifs et dépendants de l'offre locale. Les gens aisés n'habitent généralement pas dans les rues à grand trafic. De plus, les populations défavorisées sont généralement plus touchées par les impacts négatifs d'un service inadéquat de transport ⁴⁸. »

En effet, les ménages ne possédant pas de voiture, les personnes sans permis de conduire, les aînés et les jeunes en dépendent davantage pour leurs déplacements. Soulignons que « l'augmentation du transport actif

et du transport collectif a un fort impact sur les contacts sociaux : les interactions entre les personnes sont plus fréquentes, le sentiment de sécurité et le sentiment d'appartenance à son milieu sont multipliés⁴⁹. »

En ce sens, le développement de quartiers à échelle humaine et une plus grande fluidité dans les déplacements sont des initiatives très porteuses pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Logement

« Le paysage urbain lavallois se caractérise par la prédominance de résidences unifamiliales, tandis que les immeubles locatifs se situent principalement dans les quartiers centraux au sud de l'île. Le peu de logements sociaux et abordables offerts sur le territoire crée une pression additionnelle sur les groupes plus vulnérables : familles monoparentales, personnes handicapées, nouveaux arrivants, aînés, jeunes, personnes en situation d'itinérance, etc.⁵⁰ » Ainsi, 74 % des personnes faisant partie de ménages à faible revenu à Laval consacrent plus de 30 % de leur revenu aux frais de logement, alors que seulement 17 % des personnes qui ne sont pas considérées à faible revenu sont dans cette situation. Ainsi, 36 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger, alors que seulement 10 % des ménages propriétaires sont dans cette situation⁵¹. Tandis que la majorité des logements sociaux se trouvent dans les secteurs de Chomedey et de Pont-Viau et Laval-des-Rapides, on compte la plus grande part de personnes (25 %) qui consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger à Chomedey⁵².

Soulignons qu'à Laval, environ 15 % des ménages lavallois où le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus vivent dans un logement considéré comme non abordable. Cette proportion est plus élevée que celle du Québec (13,0 %)⁵³. Le taux d'inoccupation à Laval se situe sous le seuil d'équilibre de 3 %, et il est particulièrement bas pour les grands logements permettant de loger des familles, mais les taux d'inoccupation les plus faibles concernent les logements abordables pour les ménages aux plus faibles revenus et 47,7 % des ménages locataires lavallois gagnent moins de 40 000 \$ annuellement. On observe également un phénomène d'embourgeoisement en forte croissance dans certains secteurs d'aménagement, ce qui crée une pression supplémentaire sur les ménages à faible revenu⁵⁴.

La pénurie de logements sociaux et abordables sur le territoire de Laval, particulièrement dans les quartiers plus défavorisés, a notamment ces effets :

- Augmenter l'insécurité alimentaire des ménages;
- Engorger les ressources communautaires d'hébergement;
- Compromettre l'accès aux services communautaires dans les quartiers;
- Affecter la santé mentale et physique de ces populations et porter atteinte au développement des enfants.

À Laval, la pénurie de logements sociaux et communautaires et de logements abordables pour les ménages ayant un revenu plus faible est donc un enjeu préoccupant, et des leviers importants doivent être disponibles pour que la région puisse y répondre.

Santé et services sociaux

Paradoxalement, en même temps que la richesse ne cesse de croître et que, globalement, de manière absolue, nous vivons mieux, plus longtemps et en meilleure santé qu'avant, il n'en demeure pas moins que les écarts d'inégalités au Québec ne cessent de se creuser depuis les 10 dernières années⁵⁵.

En ce sens, « aborder la question des saines habitudes de vie [sous la perspective de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale permet de] questionner les conditions d'accès aux services, aux ressources, aux loisirs pour que puissent s'actualiser et se développer des comportements et modes de vie différents. » (*Ibid.*)

Santé globale

À Laval, les proportions de personnes présentant de l'obésité et un surplus de poids (embonpoint ou obésité) ont connu des hausses importantes, respectivement de 20,1 % à 24,0 % et de 57,8 % à 61,7 %, ce qui révèle d'ailleurs une population lavalloise adulte présentant un surplus de poids plus élevée que dans le reste du Québec⁵⁶.

Soulignons notamment que la consommation de fruits et de légumes est en baisse chez les jeunes lavallois. En effet, la proportion de ceux qui consomment le nombre minimal de fruits et légumes recommandé est passée de 32,8 % en 2010-2011 à 24,8 % en 2016-2017, soit un recul de 8,0 points de pourcentage. Ce constat est valable aussi bien chez les garçons que chez les filles, tant à Laval qu'au Québec⁵⁷. Notons également que « près du cinquième des élèves lavallois (17,0 %) commence chaque jour sa journée d'école sans avoir pris son petit-déjeuner, soit une proportion plus élevée que celle du Québec (14,0 %). Cette pratique est plus fréquente chez les filles que chez les garçons (20,7 % contre 13,7 %). » (*Ibid.*)

Sur le plan de l'activité physique de loisir, en 2016-2017, c'est un peu moins de 4 jeunes sur 10 (39,8 %) qui sont sédentaires, une proportion supérieure à celle du Québec (33,6 %). Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, les filles sont plus nombreuses, en proportion, à être sédentaires que les garçons (45,1 % contre 35,1 %) à Laval. (*Ibid.*)

En 2020-2021, la proportion de la population lavalloise âgée de 15 ans et plus insatisfaite de sa vie sociale a doublé comparativement à 2014-2015 (passant de 6,9 % à 14,9 %). On observe une augmentation significative de la proportion de la population lavalloise âgée de 15 ans et plus se situant à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique, passant de 31,5 % à 40,4 % entre 2014-2015 et 2020-2021⁵⁸.

Accès à la culture, aux sports et aux loisirs

Les services de proximité constituent des éléments de réponse aux besoins de la communauté, des personnes, des organisations et des entreprises. La qualité, l'accessibilité (économique, sociale, physique ou encore politique) et la proximité des services varient selon les quartiers.

Ainsi, à Laval, la Municipalité a mis en place plusieurs programmes permettant l'accès aux loisirs⁵⁹, aux sports⁶⁰ ou même aux camps de jour⁶¹ en ciblant d'ailleurs les familles ayant un revenu sous le seuil du revenu viable. Ces programmes permettent de donner accès à un plus grand nombre de familles aux services de loisirs et de sports ou de favoriser la conciliation travail-famille – bien que l'on sache que les barrières d'accès ne sont pas que financières. En ce sens, d'autres initiatives sont mises en place pour améliorer l'accès aux activités, que ce soit pour l'accès aux équipements⁶² ou l'adaptation de l'offre pour favoriser la pratique du sport chez les jeunes filles⁶³. Pour améliorer l'accès à la culture pour tous, plusieurs initiatives sont également déployées sur le territoire de Laval hors les murs, dont le programme Petits bonheurs Laval et la programmation des Bibliothèques. Plusieurs programmations extérieures dans les parcs et dans les installations de la Ville sont aussi accessibles gratuitement, et plusieurs sont mises en œuvre par des organismes de loisirs ou de sport. Il est donc très porteur de soutenir ces initiatives et d'en développer de nouvelles qui favorisent un accès universel à la vie active et aux saines habitudes de vie.

Le Fonds Place-du-Souvenir vise d'ailleurs à améliorer la qualité de vie et favoriser le plein épanouissement des 0 à 17 ans, notamment en favorisant l'accessibilité aux activités culturelles, de loisir, de loisir sportif et de plein air⁶⁴. Rappelons que ce programme a été créé à l'initiative la Municipalité, et ses fonds proviennent de la récupération des sommes qui ont été détournées par la corruption et la collusion sur le territoire lavallois.

Proximité et inclusion sociale

Approche territoriale

L'itinérance à Laval

La crise sanitaire a mis en évidence des besoins non comblés, dévoilant ainsi des trous de services dans l'offre de soutien pour les personnes en situation d'itinérance à Laval. À cet effet, dès le début de la crise pandémique, un refuge d'hébergement d'urgence a été mis en place et a permis de rejoindre quelques milliers de personnes. Ceci a révélé qu'à l'instar de Montréal, Laval fait face à un manque flagrant de logements sociaux et abordables, mais également à une offre insuffisante d'hébergement d'urgence, que ce soit pour répondre aux besoins spécifiques aux femmes ou à des besoins plus temporaires, permettant d'offrir un répit à ces personnes.

Une cartographie des haltes chaleurs disponibles un peu partout sur le territoire de Laval pour accueillir des personnes en situation d'itinérance a également été produite, ce qui a d'ailleurs mené au constat que les lieux permettant à ces personnes de s'offrir un répit, de se doucher, de se réchauffer, etc., y sont très rares. De plus, la disponibilité d'enveloppes financières dans la région de Laval permettant de mettre en place de nouveaux services pour ces divers besoins est insuffisante.

Un service d'hébergement d'urgence d'abord temporaire a été donc mis en place à Laval, dans le contexte de la pandémie, dans le but de protéger les autres ressources d'hébergements d'urgence de possibles éclosions. La fréquentation du Refuge a par ailleurs permis d'observer une itinérance cachée maintenant révélée. Rappelons également que ce service a été mis en place dans un contexte où plusieurs fonds d'urgence étaient disponibles. Depuis, le Refuge est toujours opérationnel et accueille plus de 30 personnes chaque soir, bien que l'on doive refuser entre 10 et 15 personnes en moyenne chaque soir. Cependant, lors de grands froids ou d'intempéries majeures, le Refuge déploie des mesures hivernales; celles-ci permettent d'accroître la capacité d'accueil. Il est à noter qu'au cours de l'hiver 2022-23, le Refuge a été la seule ressource, tant communautaire qu'institutionnelle, à avoir officiellement et concrètement déployé des mesures hivernales en matière d'hébergement et de halte-chaleur. Malgré tout, entre 150 et 250 personnes sont refusées chaque mois durant les mois d'hiver, faute de places.

De plus, un Café de rue a été mis en place à Laval comme « centre de jour généraliste en itinérance ». Il offre un lieu de répit aux personnes en situation d'itinérance, particulièrement à celles dont le parcours a été impacté par des enjeux psychosociaux et socioéconomiques ayant pour incidence de les inscrire dans un processus de désaffiliation sociale. La situation climatique, que ce soit le froid, la chaleur, la pluie ou une tempête de neige, étant un enjeu majeur pour la sécurité des personnes, il est crucial de leur offrir un refuge durant la journée. Le projet de Café de rue, qui se pose aussi en complémentarité avec les organismes communautaires de la région, est maintenant un nouveau milieu d'appartenance où les professionnels peuvent rejoindre les personnes qui le fréquentent afin d'établir ou de bonifier un lien de confiance et leur offrir incidemment les services nécessaires.

Le Refuge d'urgence, qui offre des services de soir et de nuit, trouve en ce Café de rue un endroit où orienter les gens durant leurs heures de fermeture puisque les deux services sont offerts sous un même toit. Soulignons d'ailleurs que depuis son ouverture au printemps 2021, le Café de rue a connu une forte croissance quant à sa fréquentation, passant d'une vingtaine de personnes au tout début de ses opérations à maintenant près de 60 personnes par jour. Ce service s'est alors rapidement transformé en un milieu d'appartenance fort qui favorise la mise en place de stratégies d'interventions reconnues en action communautaire autonome. C'est d'ailleurs dans ce lieu qu'il a été possible de mettre en œuvre le projet de L'itinéraire à Laval, avec la formation de tout nouveaux camelots lavallois.

Ces services sous le même toit facilitent l'accès, le continuum de services et les stratégies d'acceptabilité sociale. En fréquentant le Café de rue et le Refuge, les personnes qui vivent en situation de grande vulnérabilité ont accès à des repas, des vêtements et des vélos en libre-service, mais également à un lieu pour dormir, se divertir et avoir accès à des services d'intervention et de référencement vers d'autres ressources, selon leurs besoins.

Cependant, il est difficile de pérenniser le Refuge et le Café de rue même s'il s'agit de services essentiels pour les personnes qui vivent en situation d'itinérance à Laval. Les ressources financières limitées dans la région pour développer une offre d'hébergement supplémentaire viennent complexifier le travail des acteurs du milieu à répondre de manière adaptée aux besoins de ces personnes. De plus, peu de services spécifiques aux femmes vivant en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance sont disponibles à Laval.

C'est dans ce contexte et dans un souci de maintenir un continuum de services, d'une part, et d'assurer des perspectives de consolidation et de développement en réponse aux besoins croissants sur le territoire, d'autre part, que les différents partenaires se sont mobilisés et ont cru pertinent et important d'organiser le premier Forum lavallois en itinérance. Leur intention est d'entreprendre une conversation avec l'ensemble des partenaires régionaux. C'est ainsi que pour sensibiliser l'ensemble des partenaires régionaux sur l'itinérance à Laval, le Forum lavallois en itinérance est prévu le 21 septembre prochain.

Demandeurs d'asile

Selon une estimation du gouvernement fédéral, le flux de demandeurs d'asile a considérablement augmenté au Québec, passant de 10 085 en 2021 à 58 800 personnes en 2022⁶⁵ qui ont franchi les frontières de manière régulière et irrégulière. Ces personnes migrantes à statut précaire s'installent presque exclusivement dans la grande région de Montréal, et un grand nombre sur le territoire lavallois. Ainsi, pour Laval, le nombre de demandeurs d'asile est en hausse constante depuis un an, ce qui crée une importante pression sur les organismes communautaires, notamment ceux offrant des services de dépannage alimentaire, de l'accompagnement pour la recherche de logement et d'autres démarches administratives.

Afin de répondre à ces enjeux, un plan d'action a été élaboré avec les partenaires du milieu afin de trouver des solutions permettant de venir en aide aux demandeurs d'asile sur le territoire de Laval : aide alimentaire, santé, vêtements, meubles, logement, éducation, emploi, etc.

Violence urbaine

La violence urbaine est une réalité qui s'amplifie. Laval ne faisant pas exception, depuis l'été 2020, le nombre de décharges d'armes à feu y a plus que doublé. Soulignons que les suspects sont surtout de jeunes hommes entre 17 à 21 ans, mais que cette réalité touche une communauté entière.

Le phénomène de la prolifération des armes à feu sur le terrain est un problème qui transcende les frontières, et tous les acteurs de la société doivent se mobiliser afin de le contrer. Face au contexte actuel, nous avons la conviction qu'une réponse globale, tant au niveau de la prévention que des interventions, est indispensable pour parvenir à des effets durables⁶⁵.

Ce phénomène génère une augmentation importante du sentiment d'insécurité chez les citoyens et les citoyennes et pour y remédier, plusieurs initiatives sont en cours sur le territoire, avec de nombreux partenaires de divers milieux (policiers, judiciaires, communautaires, sociaux, santé et scolaire).

Afin d'agir en amont du phénomène, plusieurs initiatives de prévention visant notamment les jeunes adolescents sont en place et d'autres sont à venir, à l'approche de la période estivale. Parmi celles-ci, on retrouve entre autres des activités de rapprochement dans les écoles, des conférences s'adressant aux parents

en partenariat avec le milieu scolaire et communautaire, des rencontres avec les employés saisonniers et une participation à la Table lavalloise sur la criminalité juvénile et la violence urbaine. Divers organismes sont à pied d'œuvre pour aider et soutenir de jeunes personnes et leurs familles⁶⁶.

La Ville de Laval a d'ailleurs signé une entente avec le ministère de la Sécurité publique d'un montant de 4,6 M\$ et d'une durée de 4 ans, dans le cadre du volet préventif de la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée, la Stratégie Centaure. Ce montant provenant du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires (FBCS) du gouvernement fédéral vise à soutenir la réalisation d'actions concertées qui ont comme objectif d'améliorer la sécurité urbaine et d'agir sur les conditions et facteurs de risque favorisant la commission d'actes délinquants, dont des actes de violence par arme à feu.

Participation sociale et inclusion

Dans la mesure où l'iniquité et les enjeux d'accessibilité sont des freins importants à la participation et à l'inclusion, la poursuite du développement et la consolidation des interventions à partir d'une vision commune et transversale en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont impératives. En ce sens, l'analyse intersectionnelle différenciée selon les sexes permet de mettre en lumière des enjeux liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion ainsi qu'en matière d'accessibilité universelle, des enjeux centraux en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, auxquels il est essentiel d'apporter une attention particulière pour contribuer réellement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

En effet, la pandémie mondiale et l'urgence sanitaire déclarée en mars 2020 au Québec ont permis de constater que des personnes issues de groupes marginalisés ont été davantage touchées et fragilisées en contexte. À cet égard, leur qualité de vie a été rapidement impactée de façon plus importante en raison de leur situation financière et sociale limitée, notamment, par l'accès aux technologies numériques. Les mesures de confinement ainsi que la fermeture temporaire des ressources institutionnelles, communautaires et privées, qui répondent à leurs besoins essentiels de base, ont eu un impact direct sur leur santé physique et psychologique. À ce contexte difficile s'est ajoutée la perte importante de revenus. En effet, bien que 32,3 % des Lavallois ont bénéficié de plus de prestations et de soutien gouvernemental au revenu, dans le cadre de la pandémie de COVID-19 qu'à l'échelle du Québec, des personnes en situation de grande précarité et de vulnérabilité n'ont pas eu accès à ces prestations puisque sans adresse ou ayant une situation n'étant pas régularisée en regard aux exigences des différentes instances gouvernementales. Ultimement, la situation socioéconomique déjà précaire de certaines d'entre elles et de leurs familles (personnes sans statut, des travailleuses et des travailleurs du sexe, etc.) qui avaient des revenus en provenance d'une économie parallèle leur permettant de survivre s'est alors rapidement dégradée, allant dans certains cas jusqu'à la perte de leur logis.

Parmi les personnes et les communautés davantage impactées par la crise sanitaire :

1. Peuples autochtones;
2. Personnes racisées et de la communauté noire;
3. Personnes désaffiliées ou en situation d'itinérance;
4. Personnes handicapées;
5. Communautés 2SLGBTQIA+;
6. Familles monoparentales;
7. Personnes aînées.

Cette crise a été un révélateur incontestable des effets néfastes de l'iniquité existante et trop importante sur les populations vulnérables et isolées à Laval.

Ainsi, la Ville de Laval, à titre de mandataire de l'Alliance, ainsi que ses partenaires souhaitent poursuivre et intensifier leurs actions en matière de justice, d'équité, de diversité, d'inclusion ainsi qu'en accessibilité universelle afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire de Laval. Des principes et des valeurs de justice, d'équité d'intégration et d'accessibilité sont fondamentaux pour soutenir les travaux et intervenir en complémentarité avec les orientations énoncées dans la Loi encadrant la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du MESS.

Changement climatique et transition énergétique

Transition socioécologique

Les impacts de la crise des changements climatiques touchent l'ensemble de la population lavalloise, mais le sont davantage marqués auprès des populations plus vulnérables. En effet, bien que les facteurs de vulnérabilité soient multiples, certains sont directement liés à des zones géographiques où « les populations à faible revenu tendent à avoir plus de difficulté à prévoir les sinistres, à leur faire face, à leur résister, à être résilientes et à se rétablir⁶⁷. »

Alors que « les changements climatiques ont des conséquences sociales majeures, notamment en raison des obstacles que la crise climatique pose à la réponse aux besoins de base de nombreuses populations [...] les organismes communautaires et d'économie sociale misent sur le dynamisme des collectivités territoriales pour inverser les répercussions dans les milieux de vie en ce qui touche les conditions de vie, de culture et de valeurs collectives qui constituent le bien-vivre⁶⁸. »

En ce sens, la justice environnementale se révèle donc être une avenue importante de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui « prend davantage en compte cette relation entre les humains, leur milieu, et l'ensemble du vivant⁶⁹. » De ce fait, « de nombreuses études [...] s'intéressent au lien entre capital social et résilience [...] [alors que] les liens sociaux facilitent l'accès à des ressources financières et non financières et jouent un rôle majeur pour limiter le nombre de morts, pour appuyer le rétablissement et pour atténuer les dommages psychologiques des crises⁷⁰. » Soulignons également que « les facteurs associés à la taille du réseau social sont le niveau d'éducation, suivi du revenu, du temps passé dans le quartier, de l'accès à une cour, de l'âge et finalement la langue parlée. » (*Ibid.*)

Face à ces constats, bien que des organisations issues du milieu communautaire contribuent à générer du capital social par l'entremise de leurs activités⁷¹, les démarches de développement territorial comme la

revitalisation urbaine intégrée (RUI) ou les processus de conception intégrée (PCI) peuvent être des moyens intéressants pour générer ou renforcer le capital social auprès d'une communauté locale. En effet, alors que « le capital social correspond essentiellement aux ressources (ex. : information, connexions, support émotionnel, etc.) dont bénéficient les individus grâce à leurs liens sociaux, [...] ces liens [...] soutiennent également le développement et le bien-être des communautés dans leur ensemble⁷² » et contribuent à renforcer la résilience des communautés.

Ainsi, l'importance d'intervenir à l'échelle locale dans une perspective concertée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale contribue à l'amorce d'une transition socioécologique. À ce titre, soulignons que des initiatives de verdissement de quartier, de sécurité alimentaire, d'éducation populaire, d'animation urbaine, de mise en place d'un quartier nourricier ou d'aménagement urbain peuvent permettre de faire un pont avec les divers plans climatiques et environnementaux afin de planifier une véritable transition socioécologique en mobilisant l'ensemble des parties prenantes dans un même mouvement.

À Laval, des travaux sont en cours afin de faire en sorte que la mise en œuvre de la Politique régionale de développement social (PRDS) puisse y contribuer, notamment en s'appuyant sur le Collectif Laval Zen⁷³, sur l'Alliance pour la solidarité de la région de Laval et sur le Plan climatique de Laval.

Premières Nations et Inuits

Les événements survenus récemment au Québec, plus particulièrement dans le Grand Montréal, ont révélé des enjeux humains importants pour les Premières Nations et les Inuits présents sur ces territoires. La réalité de ces personnes est peu connue et documentée sur le territoire de l'île de Laval. Les recensements des dernières années nous indiquent que la présence de ces personnes et de ces communautés serait de plus ou moins 0,5 %.

Une réflexion et des stratégies pourraient être mises de l'avant afin de mieux connaître et documenter la présence de ces personnes issues des communautés autochtones. Ces actions seraient entreprises dans un esprit de reconnaissance et de réconciliation avec ces communautés qui ont été invisibilisées à travers l'histoire. On fait également référence ici aux éléments présentés dans la section de la participation sociale et l'inclusion qui présentait les concepts de justice, d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité universelle.

Faits saillants

Mandataire et gestionnaire de la présente Alliance pour la solidarité de la région de Laval 2018-2023 et du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), la Ville de Laval est directement interpellée par cette consultation qui vise à circonscrire les enjeux prioritaires du prochain plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en s'appuyant sur une approche territoriale.

Rappelons qu'à la suite de l'abolition par le gouvernement du Québec des Conférences régionales des élus (CRÉ) et des Centres locaux de développement (CLD), la Ville de Laval a internalisé des activités de la CRÉ et du CLD de Laval dont elle assure la cohérence des actions conséquentes. Cette conjoncture a incité plusieurs acteurs du développement social à repenser leurs pratiques, et elle a accentué leur volonté de se doter d'une vision partagée du développement social sur le territoire lavallois.

La Municipalité a d'ailleurs initié dès 2015, avec le Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) de Laval une démarche d'élaboration d'une Politique régionale de développement social (PRDS). Cette collaboration a permis de réunir les forces vives du développement social à Laval afin de déterminer des orientations régionales communes, des priorités d'intervention conjointes et des actions harmonisées et complémentaires. La participation citoyenne et celle des partenaires communautaires sont également au cœur de cette démarche.

Il existe d'ailleurs une forte mobilisation sociale et communautaire au sein des secteurs d'aménagements, notamment grâce aux actions mises de l'avant par les 6 instances de concertations locales ainsi que par les concertations régionales, ces instances représentant les forces vives du milieu. Ainsi, près de 445 organismes communautaires interviennent sur le territoire de Laval dont 165 œuvrent de façon plus précise en développement social.

Laval est la 3^e plus grande ville de la province et l'une des régions du Québec où la croissance démographique est la plus élevée, passant d'une population de 422 990 personnes en 2016 à 438 365 personnes en 2021. De plus, en 2021, on recensait plus de 135 000 personnes ayant le statut d'immigrant à Laval, soit 31,5 % de la population lavalloise, dont plus de 16 000 personnes immigrantes récentes. Laval est donc la 2^e ville d'accueil de la population immigrante au Québec, derrière Montréal (576 120 personnes immigrantes) et bien au-devant de Longueuil (53 070 personnes immigrantes).

Enfin, bien que Laval soit entièrement urbanisée⁷⁴, elle est également l'une des rares villes québécoises où la vie urbaine côtoie de près une zone agricole permanente, qui occupe 30 % de son territoire.

Laval est donc une ville socio économiquement hétérogène. On y trouve donc des inégalités entre ses quartiers, et à l'intérieur même de ceux-ci. Sur l'ensemble du territoire, des secteurs bien nantis côtoient des secteurs plus défavorisés. On trouve ainsi des secteurs vulnérables enclavés dans des quartiers plus aisés, comme Laval-Ouest et certaines zones de l'est de l'île⁷⁵. Bien que la pauvreté soit présente un peu partout à Laval, 37 505 personnes vivent sous la mesure de faible revenu (MFR-50) après impôt⁷⁶, et elles résident principalement dans les quartiers centraux au sud de Laval.

La Politique régionale de développement social (PRDS), une approche novatrice initiée en 2016 sous le leadership de la Ville de Laval et du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, a favorisé une forte adhésion suscitant la participation d'un nombre important d'acteurs du développement social et de citoyens lavallois. Elle a grandement contribué à transformer les différents systèmes, qui s'appuyaient antérieurement sur des approches favorisant une prévalence centralisatrice portée par une logique

descendante, vers des systèmes privilégiant le développement d'approches s'appuyant davantage sur la concertation et la collaboration de toutes les parties prenantes du développement social à Laval.

Dans le contexte où les besoins en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion à Laval sont importants, il a été nécessaire de bonifier les sommes reçues dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité signée en 2018. En effet, dans le cadre de l'exercice du MTESS sur la répartition du FQIS dans les diverses régions du Québec, la région de Laval a bénéficié d'un montant de 2,5 M\$, une somme bien insuffisante pour permettre de répondre aux besoins de la population de Laval dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ainsi, la Ville de Laval a conclu une Entente sectorielle en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale 2019-2024, signée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et elle-même, bonifiant ainsi les sommes du FQIS d'un montant supplémentaire de plus de 2 M\$.

En somme, une quarantaine de projets en lutte à la pauvreté ont été soutenus par l'Entente sectorielle en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2019-2024. Les travaux de l'Alliance pour la solidarité de Laval 2018-2023 ont privilégié des initiatives issues d'une vision concertée et intégrée des besoins des personnes et des communautés pour l'ensemble des zones de dévitalisation du territoire. Les secteurs ayant une défavorisation plus marquée à Laval ont été largement investis, notamment Chomedey, Pont-Viau et Laval-des-Rapides. Les territoires de l'est de Laval, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul ont également été rejoints.

À la suite de plusieurs années de mises en œuvre de trois démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) déployée en particulier dans des secteurs de Pont-Viau, Place St-Martin et de Chomedey sur le territoire lavallois, la Ville de Laval s'est dotée d'un premier Cadre d'intervention municipale dans les secteurs dévitalisés et défavorisés par une démarche de revitalisation urbaine intégrée. Cette stratégie innovante, une première au Québec, vise à la fois à contribuer au développement urbain de quartier à échelle humaine et à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dans le cadre de la pandémie liée à la COVID-19, plusieurs organismes communautaires lavallois, qui desservent des populations défavorisées et vulnérables, n'étaient pas en mesure de répondre aux besoins accrus de celles-ci dans un contexte où les problématiques furent amplifiées, créant entre autres davantage d'isolement, d'insécurité alimentaire, de perte de revenu, d'anxiété, de violence conjugale, etc. Face à cette crise sans précédent et considérant la longue période anticipée de déploiement de mesures visant à prévenir les effets négatifs de la pandémie, un comité de coordination régional a donc été créé afin d'identifier des stratégies régionales et locales ainsi que des moyens visant à répondre aux besoins financiers et humains causés par la pandémie. Entre autres, la Ville de Laval a investi plus de 2 M\$ dans les différents plans d'action coordonnés par ce comité, permettant ainsi de soutenir la sécurité alimentaire, de restreindre la fracture numérique (notamment, chez les personnes âgées), de soutenir les personnes en situation d'itinérance, d'agir contre la violence conjugale et de favoriser l'accès aux services d'hébergement et de soutien auprès des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants, de favoriser une bonne santé mentale (auprès des jeunes et des familles, par exemple), en plus de soutenir les organismes communautaires dans l'aménagement et le nettoyage de leurs locaux.

Ainsi, au sortir de la crise pandémique des enjeux préoccupants reflétant des besoins exacerbés par la pandémie, l'inflation et la crise du logement impactent négativement la vulnérabilité et l'exclusion d'un plus grand nombre de personnes. À Laval, les problématiques les plus préoccupantes sont les suivantes :

- L'itinérance;
- L'insécurité alimentaire;
- La situation précaire des demandeurs d'asile;
- La violence urbaine;
- Le manque de logements sociaux, communautaires et abordables;
- Le sous-financement des organismes communautaires.

Dans la mesure où l'iniquité et les enjeux d'accessibilité sont des freins importants à la participation et à l'inclusion, la poursuite du développement et la consolidation des interventions à partir d'une vision commune et transversale en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont impératives. En ce sens, l'analyse intersectionnelle différenciée selon les sexes permet de mettre en lumière des enjeux liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion ainsi qu'en matière d'accessibilité universelle, des enjeux centraux en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, auxquels il est essentiel d'apporter une attention particulière pour contribuer réellement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

Les impacts de la crise des changements climatiques touchent l'ensemble de la population lavalloise, mais le sont davantage marqués auprès des populations plus vulnérables. En ce sens, la justice environnementale se révèle être une avenue importante de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui « prend davantage en compte cette relation entre les humains, leur milieu, et l'ensemble du vivant⁷⁷. » Face à ces constats, bien que des organisations issues du milieu communautaire contribuent à générer du capital social par l'entremise de leurs activités⁷⁸, les démarches de développement territorial telles que la revitalisation urbaine intégrée (RUI) ou les processus de conception intégrée (PCI) peuvent également être des moyens intéressants pour générer ou renforcer le capital social auprès d'une communauté locale. Ainsi, l'importance d'intervenir à l'échelle locale dans une perspective concertée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale contribue à l'amorce d'une transition socioécologique.

Recommandations

Afin de maximiser les effets structurants des actions mises de l'avant en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Laval, voici quelques considérants sous forme de recommandations :

- S'appuyer sur la gouvernance régionale et les mécanismes de collaboration, déjà existants à Laval, qui visent à favoriser le développement du capital social et la résilience des communautés;
- Investir 5 M\$ sur 5 ans dans le cadre de l'Alliance (FQIS) à l'intérieur d'une entente quinquennale;
- Prendre en compte le revenu viable développé par l'IRIS comme indicateur de mesure de sortie de pauvreté;
- Mettre à la disposition de la Municipalité des fonds non normés, auxquels celle-ci et ses partenaires pourraient apporter un effet levier;
- Reconnaître les spécificités régionales en s'éloignant des balises parfois contraignantes du fonds. À titre d'exemple, en y intégrant des balises permettant, notamment, un soutien financier aux infrastructures;
- Favoriser les arrimages entre le plan gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et les autres orientations et financements ministériels touchant la région de Laval et pouvant avoir un effet sur les personnes vulnérables;
- Bonifier les différents programmes gouvernementaux de soutien à la mission des organismes communautaires;
- Alléger les mécanismes de la reddition de compte en reconnaissant le rôle de gouvernement de proximité et de bailleur de fonds de la Municipalité;
- Reconnaître que la participation citoyenne des personnes qui vivent en situation de vulnérabilité doit être encadrée par des conditions favorables, notamment par de l'accompagnement, afin de leur permettre de s'investir concrètement dans les lieux de décisions ou les projets qui les concernent directement. À cet effet, la ou les façons d'impliquer les personnes qui vivent en situation de vulnérabilité doit relever du mandataire et ses partenaires et se refléter, par exemple, dans le plan d'action régional.

Conclusion

En conclusion de ce mémoire, la Ville de Laval et ses partenaires réitèrent leur volonté de maintenir leur engagement à soutenir le développement d'actions pérennes dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et à demeurer des acteurs de premier plan sur le territoire en regard du développement social.

En ce sens, les parties prenantes du développement social à Laval s'entendent sur l'importance que l'approche qui sera privilégiée par le MESS soit flexible et élaborée en amont, de concert avec les mandataires de l'ensemble des régions du Québec. Ainsi, ils affirment l'importance que l'enveloppe de l'Alliance pour la solidarité de la région de Laval 2023-2028 soit à la hauteur des enjeux et des besoins présentés dans ce document. En effet, les besoins sont criants, et ils s'aggravent dans le contexte postpandémique et de rétablissement des communautés, qui sera long, étant donné l'exacerbation des enjeux en matière de sécurité alimentaire et d'itinérance auprès des demandeurs d'asile, des personnes handicapées, des personnes âgées, etc., et en fonction du manque de logements sociaux et du sous-financement des organismes communautaires, ce qui a eu des impacts sur l'intensification des violences urbaines à Laval, notamment.

La Politique régionale de développement social (PRDS) est donc une initiative lavalloise unique au Québec qui permet à la région de se doter à long terme d'un outil de planification commun à l'ensemble des partenaires pour soutenir la mise en œuvre d'interventions en développement social sur son territoire. Dans ce contexte, l'Alliance pour la solidarité est une démarche complémentaire et tout à fait en phase avec les planifications et les programmes de la région. Une approche qui permet véritablement de s'adapter aux spécificités régionales. Ainsi, la région peut se doter d'un plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en complémentarité des autres actions en faisant écho aux enjeux de la région afin de maximiser son impact auprès des Lavallois et des lavalloises. Soulignons, par contre, que le sous-financement des organismes communautaires impacte la conduite des projets en lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ainsi que la mise en œuvre des grandes orientations de la PRDS (main-d'œuvre insuffisante, manque de ressources, épuisement, retards, démobilisation, repli obligé, etc.).

Ainsi, force est d'admettre que la crise pandémique a eu des effets majeurs sur le parcours des différentes communautés à Laval, ce qui a contribué à creuser l'écart des inégalités sociales. Ces réalités posent des défis certains pour les années à venir, par exemple en ce qui a trait à l'accessibilité des ressources et à l'isolement social⁷⁹. En ce sens, le développement de quartiers à échelle humaine et une plus grande fluidité dans les déplacements sont des initiatives très porteuses pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Quant à la pénurie de logements sociaux et abordables sur le territoire de Laval, particulièrement dans les quartiers plus défavorisés, elle a notamment ces effets :

- Augmenter l'insécurité alimentaire des ménages;
- Engorger les ressources communautaires d'hébergement;
- Compromettre l'accès aux services communautaires dans les quartiers;
- Affecter la santé mentale et physique de ces populations et porter atteinte au développement des enfants.

Les services de proximité constituent alors des éléments de réponse aux besoins de la communauté, des personnes, des organisations et des entreprises, bien qu'à Laval, la qualité, l'accessibilité, notamment économique, sociale, physique ou encore politique, et la proximité des services varie selon les quartiers.

Références

- ¹ [I-7 - Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale \(gouv.qc.ca\)](#)
- ² CEPE, 2014, L'exclusion sociale : construire avec ceux et celles qui la vivent, p.18
- ³ [Indices de défavorisation multiple et multidimensionnelle | INSPQ](#)
- ⁴ [Portrait sur les aînés à Laval 2022.pdf \(lavalensante.com\)](#)
- ⁵ [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- ⁶ <https://www.centraide-mtl.org/documents/7063/upload/documents/Portrait-Laval-2018-19.pdf>
- ⁷ [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- ⁸ [Occupation du territoire | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie \(gouv.qc.ca\)](#)
- ⁹ [Ville de Laval - Plan de développement de la zone agricole](#)
- ¹⁰ [Microsoft Word - MÉMOIRE-Ville deLaval.docx](#)
- ¹¹ <https://www.centraide-mtl.org/documents/7063/upload/documents/Portrait-Laval-2018-19.pdf>
- ¹² [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- ¹³ [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- ¹⁴ [OSPV-92 Revenu issues du recensement 2021, Devrions-nous faire preuve de prudence.pub \(gouv.qc.ca\)](#)
- ¹⁵ [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- ¹⁶ [Rapport 10 — Les prestations spécifiques liées à la COVID-19 \(oag-bvg.qc.ca\)](#)
- ¹⁷ [La stratégie fédérale de réduction de la pauvreté, la MPC et la classe moyenne – Institut de recherche et d'informations socioéconomiques \(iris-recherche.qc.ca\)](#)
- ¹⁸ [AV prevention 2023 CCLP.pdf](#)
- ¹⁹ [Le revenu viable 2023: dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt – Institut de recherche et d'informations socioéconomiques \(iris-recherche.qc.ca\)](#)
- ²⁰ Nguyen, M., Le revenu viable à Laval en 2022, IRIS, 2023
- ²¹ [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- ²² [Portrait-Laval-2018-2019.pdf \(centraide-mtl.org\)](#)
- ²³ [RUI-cadre-intervention.pdf \(laval.ca\)](#)
- ²⁴ [Évaluation d'impact sur la santé - Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé \(cnpps-nchpp.ca\)](#)
- ²⁵ [Sommaire-exécutif.pdf \(cite-id.com\)](#)
- ²⁶ [2021-07-13 Rapport Capital social Final 211117 191619.pdf \(cite-id.com\)](#)
- ²⁷ (ARNAUD et coll. 2021, p.7) [AVIS - L'emploi pour lutter contre la pauvreté : les défis à relever \(gouv.qc.ca\)](#)
- ²⁸ [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- ²⁹ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?LANG=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&DGUIDlist=2021A00052465005,2021A00052466023&HEADERlist=,11,10,8,7,9&SearchText=Qu?bec>
- ³⁰ [Ville de Laval - Près de 300 personnes réunies à Laval pour trouver des solutions aux problèmes de main-d'œuvre](#)
- ³¹ Ces données sont tirées du Portrait sociodémographique et de santé 2020 des jeunes de 0-17 ans de Laval : <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/portrait-sociodemographique-sante-jeunes-0-17-ans-laval.pdf>

-
- 32 [Plan_action_integre_jeunesse.pdf \(laval.ca\)](#)
- 33 [Plan_action_integre_jeunesse.pdf \(laval.ca\)](#)
- 34 [Tableau par SA VF \(lavalensante.com\)](#)
- 35 [L'impact de la COVID-19 sur le milieu scolaire québécois - CTREQ - RIRE](#)
- 36 [RapportAnnuelCSSL2020-2021web.pdf \(csslaval.ca\)](#)
- 37 [RapportAnnuelCSSL2020-2021web.pdf \(csslaval.ca\)](#)
- 38 [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- 39 [Portrait sur les aines a Laval 2022.pdf \(lavalensante.com\)](#)
- 40 [portrait-sociodemographique-sante-jeunes-0-17-ans-laval.pdf](#)
- 41 <https://www.centraide-mtl.org/documents/7063/upload/documents/Portrait-Laval-2018-19.pdf>
- 42 Philab Montréal Septembre 2022 Diane Alalouf-Hall, Jean-Marc Fontan & Lise Roche
- 43 [L'insécurité alimentaire au Québec : comment la réduire durablement? \(observatoiredelesinegalites.com\)](#)
- 44 [Portrait sur les aines a Laval 2022.pdf \(lavalensante.com\)](#)
- 45 [portrait-sociodemographique-sante-jeunes-0-17-ans-laval.pdf](#)
- 46 [prds-portrait-environnement-social-laval.pdf](#)
- 47 [Microsoft Word - ATUQ memoire_pauvrete_exclusion_sociale_jan_2016](#)
- 48 [Microsoft Word - ATUQ memoire_pauvrete_exclusion_sociale_jan_2016](#)
- 49 <https://www.centraide-mtl.org/documents/7063/upload/documents/Portrait-Laval-2018-19.pdf>
- 50 [SignesVitaux Logement 2022 FR v8.pdf \(fgmtl.org\)](#)
- 51 [SignesVitaux Logement 2022 FR v8.pdf \(fgmtl.org\)](#)
- 52 [Portrait sur les aines a Laval 2022.pdf \(lavalensante.com\)](#)
- 53 [Regards sur les approches de pauvreté et intervention \(1re partie\) \(eve.coop\)](#)
- 54 <https://www.centraide-mtl.org/documents/7063/upload/documents/Portrait-Laval-2018-19.pdf>
- 55 [EQSP 2020-2021-Principaux resultats pour la region de Laval 12 mai 2023_VF2.pdf \(lavalensante.com\)](#)
- 56 [portrait-sociodemographique-sante-jeunes-0-17-ans-laval.pdf](#)
- 57 [EQSP 2020-2021-Principaux resultats pour la region de Laval 12 mai 2023_VF2.pdf \(lavalensante.com\)](#)
- 58
- 59 [Activités Loisirs Accessibles – Centre du Sablon](#)
- 60 [Accueil - Fonds accessibilité Sports Laval](#)
- 61 [FILLACTIVE – Sports Laval](#)
- 62 [CENTRALE D'ÉQUIPEMENT – Sports Laval](#)
- 63 [FILLACTIVE – Sports Laval](#)
- 64 [Ville de Laval - Fonds Place-du-Souvenir](#)
- 65 <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/demandes-asile/demande-asile.html>
et http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_Immigration_Temporaire_2008_2013.pdf
- 66 [Ville de Laval - Lutte contre le phénomène de violence urbaine liée aux armes à feu: 52% moins de décharges d'armes à feu sur le territoire lavallois](#)
- 67 Améliorer les conditions des personnes handicapées. Portrait et Bilan des actions gouvernementales dans le cadre de la politique à part entière. P.IV

-
- ⁶⁸ [Facteurs de vulnérabilité - Mon Climat, Ma Santé \(monclimatmasante.qc.ca\)](https://monclimatmasante.qc.ca)
- ⁶⁹ [90e Congrès de l'Acfas | Colloque 409 - La transition socioécologique et le développement des communautés territoriales](#)
- ⁷⁰ [La justice sociale à l'épreuve de la crise écologique | Cairn.info](#)
- ⁷¹ [Guide-de-mesure-du-capital-social.pdf \(cite-id.com\)](#)
- ⁷² [Guide-de-mesure-du-capital-social.pdf \(cite-id.com\)](#)
- ⁷³
- ⁷⁴ [Occupation du territoire | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie \(gouv.qc.ca\)](#)
- ⁷⁵ <https://www.centraide-mtl.org/documents/7063/upload/documents/Portrait-Laval-2018-19.pdf>
- ⁷⁶ [PowerPoint Presentation \(lavalensante.com\)](#)
- ⁷⁷ [90e Congrès de l'Acfas | Colloque 409 - La transition socioécologique et le développement des communautés territoriales](#)
- ⁷⁸ [Guide-de-mesure-du-capital-social.pdf \(cite-id.com\)](#)
- ⁷⁹ [L'insécurité alimentaire au Québec : comment la réduire durablement? \(observatoiredesinegalites.com\)](#)

